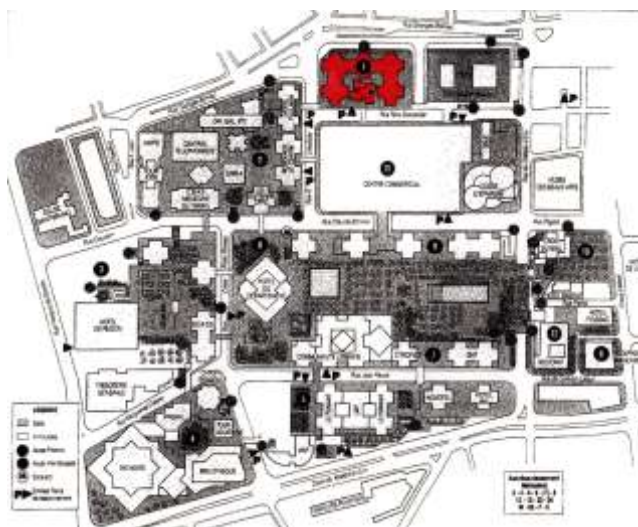


BORDEAUX MERIADECK – LES JARDINS DE GAMBETTA

Fiche DoCoMoMo 21



Photo Sauvegarder Mériadeck



Fichier International de DoCoMoMo

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : LES JARDINS DE GAMBETTA
Variante du nom :
Numéro et nom de la rue : rue George Bonnac - îlot 1 K4 - terrasse Front du Médoc
Ville : Bordeaux **code :** 33000
Pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : divers propriétaires privés : appartements, commerces et bureau, Gironde Habitat.
Adresse : Terrasses du Front du Médoc, tour n° 9/11, Bordeaux 33000

ETAT DE PROTECTION

Type : Situé dans le périmètre de la ville de Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO
Date : 2007
Type : Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole
Date : 2006, modifié en 2014 - fiche B 9029

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Ville de Bordeaux
Adresse : Hôtel de Ville, place Pey-Berland 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 10 20 30
Fax :

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande :

1970

Architectes :

MM. Salier et Courtois

Autres architectes et intervenants :

P. Fouquet – M. Scotti

Ingénieurs :

M. Sadirac – M. Fredefon

Contractants :

SCI Les Jardins de Gambetta

CHRONOLOGIE

Date du concours : 1968
Date de la commande : 1970
Période de conception : 1969-70
Durée du chantier : début : 1970, fin : 1977
Inauguration :

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage :

Logements, bureaux et commerces

Etat du bâtiment :

Bon

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

1981 : modification des ouvertures du bâtiment central occupé par la Société Générale.

2000 : reprise de l'étanchéité des toits-terrasses, des balcons suspendus, des peintures.

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives écrites, correspondance etc. ...

Archives Municipales de la Ville de Bordeaux, correspondance

Permis de construire et tous documents inclus.

Fonds moderne des archives municipales

Fonds Mériadeck de la Mémoire de Bordeaux

Publication EDF: Bordeaux Mériadeck - rénovation tout électrique, 1980

La demande de permis de 1968 est refusée : les bâtiments sont trop marqués par le style Jean Royer (Résidence Château d'Eau) trop plats et trop hauts. Ils sont ramenés à 13 niveaux sur dalle soit 40 m NGF au lieu de 47.

PC 70 Z 0046 du 20 janvier 1970.

PC 81 Z 699 modificatif pour le petit bâtiment central occupé par la Société Générale. Ce permis concerne les fenêtres et le sas d'entrée.

1972 : PC 72 Z 0549 pour l'installation d'un transformateur EDF. Il sera souterrain et installé sous les immeubles existants, au niveau des parkings.

PC 74 Z 0045 (refusé) pour la construction d'un immeuble rue Georges Bonnac en face des Jardins de Gambetta car la construction est incompatible avec le quartier moderne. Il est prévu en 1970 une extension de la dalle entre l'entrée de la rue Charles Marionneau et l'entrée de la rue du Petit Goave.



Les Jardins de Gambetta 001 - Journal Sud-Ouest 28 août 1974

Dessins, photographies, etc. :

Autres sources, films, vidéo, etc. :

Principales publications (par ordre chronologique) :

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

Il s'agit d'un ensemble de 6 corps de bâtiments construits sur une base commune de 4 étages, tous en forme de croix et alignés d'un côté sur la rue Georges Bonnac et de l'autre sur la rue Père Dieuzaide.

Ils sont la première réalisation dans le cadre du plan J. Royer/J. Willerval de rénovation du quartier.



Les Jardins de Gambetta 002

Les corps de bâtiments présentent une interprétation de la taille de guêpe, pincement au niveau de la dalle, que l'on retrouve sur les immeubles du Ponant : les surplombs sont soutenus par des demi-arcades dans les parties extérieures des bâtiments, et par des arcades dans les parties intérieures, formant ainsi les patios d'inspiration méditerranéenne voulus par l'architecte Salier ; ils créent une symétrie parfaite d'un bâtiment à l'autre.



Les Jardins de Gambetta - Photo Sauvegarder Mériadeck

Les immeubles mêlent différents programmes: bureaux, commerces et logements. La séparation entre ces différentes fonctions est perceptible en façade: les bureaux correspondent à la base du bâtiment, les logements aux tours qui en émergent, et les commerces sont localisés quant à eux dans un petit bâtiment de deux niveaux pris au centre de la composition. L'architecture et les matériaux de ce dernier diffèrent de l'ensemble : ses angles sont arrondis, les ouvertures sont rondes, le bâtiment est en béton blanc.

Les garde-corps des balcons des logements sont inclinés et leur inclinaison très prononcée allège l'ensemble des constructions. L'architecture est audacieuse pour ces premières constructions et attirera de nombreuses critiques.

Les tours sont en retrait de la base commune de bureaux, créant un second effet de taille de guêpe.

On pourra également noter que le dessin des garde-corps, si particulier au quartier, n'était pas encore créé, d'où ces garde-corps aux angles aigus directement en résonance avec les bâtiments.

Ces bâtiments comportent 180 logements, 8400 m² de bureaux et 1000 m² de commerces avec 332 places de stationnement qui appartiennent à Bordeaux Métropole mais que les résidents peuvent louer.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1 - appréciation technique :

L'ensemble des bâtiments est remarquable car sa construction arrive très tôt et fait l'objet de retouches pour respecter les exigences du plan d'urbanisation du quartier.

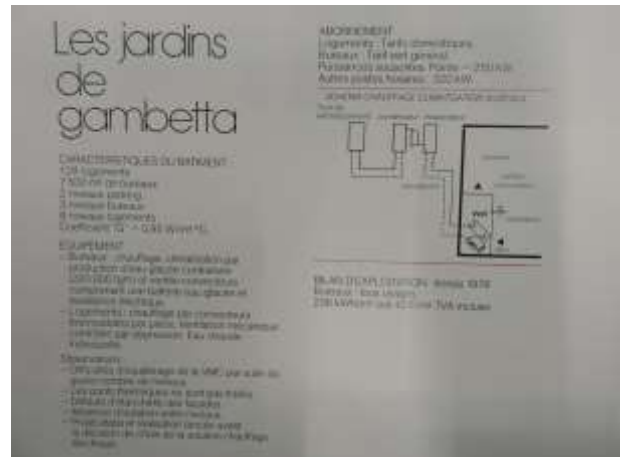
Cette partie du quartier reste inachevée. Les aménagements qui incombent à la Communauté Urbaine de Bordeaux et à la Ville ne sont pas réalisés pour des raisons financières: la couverture de la rue Père Dieuzaide qui borde les constructions au Sud n'a jamais été exécutée et le grand mail piétonnier qui devait relier les îlots n'a pas été construit. De la même façon, côté Nord, les accès à la dalle par la rue Georges Bonnac n'ont pas été exécutés et les usagers utilisent les entrées privées, mais ouvertes au public, des corps de bâtiments pour accéder à la dalle.

Enfin, les demi-terrasses végétalisées prévues comme sur le cours du Maréchal Juin pour donner l'effet d'un socle de verdure n'ont pas été réalisées, offrant depuis la rue l'image d'un mur austère et créant ce qui est appelé « l'effet muraille ».

Les architectes urbanistes avaient également prévu l'installation de commerces sur cette partie de la rue Georges Bonnac qui avait été élargie dans ce but. La dalle reste pratiquement inaccessible par la rue Georges Bonnac, ce qui créé au pied des immeubles des Jardins de Gambetta, de l'hôtel Mercure et de la Tour Paul-Victor de Sèze des zones sans entretien et qui ne sont pas utilisées par les usagers de la dalle.



Les Jardins de Gambetta 003



Les Jardins de Gambetta 004 - Publication EDF 1980

2 - appréciation sociale :

L'ensemble profite d'une grande mixité de bureaux, de logements et de commerces ce qui permet de maintenir une activité permanente.

3 - appréciation artistique et esthétique :

Les exigences de Jean Willerval ont été respectées et les bâtiments font preuve d'originalité dans leur conception : les balcons devraient être davantage végétalisés pour justifier le nom de la résidence « Jardins de Gambetta ». On retrouve dans les arcades qui servent de piliers aux bâtiments la géométrie architecturale et l'inspiration méditerranéenne du Ponant.



Photo Sauvegarder Mériadeck

4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

Les formes en croix, les tailles de guêpe, les espaces de respiration répondent aux préconisations contenues dans les conclusions de la Charte d'Athènes.

L'ensemble est inscrit dans le plan déterminé par Jean Royer et Jean Willerval pour la Rénovation Urbaine du Quartier de l'Hôtel de Ville.

5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :



Photo Sauvegarder Mériadeck



Photo Sauvegarder Mériadeck



Photo Sauvegarder Mériadeck - Maquette Archives Bordeaux Métropole

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier

1. **Archives visuelles originales**

2. **Photographies et dessins récents :**

Les Jardins de Gambetta 001, 002, 003, 004 : archives de la ville de Bordeaux

Archives Mériadeck de La Mémoire de Bordeaux

Rapporteurs : Association Sauvegarder Mériadeck - Mathias Cissal, architecte.

Date : 1 octobre 2015